

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 1^{er} mars 2023 à 18h, après convocation légale

Sous la Présidence de M. SCHREIBER Roger

Etaient présents :

ANDRE René	WEIS Mathieu	JURCZAK Serge	LORENTZ Maurice
BECKER Patrick	VEINNANT Bernard	MEDVES Jean-François	MATHIEU Bertrand
FERRERO Marc	BERNARDI Alessandro	BALCERZAK Roland	PAQUET Michel
LUCCHINI Marc	CORAZZA Jean-Luc	FEUVRIER Alieth	RECH Serge
HERFELD Marie-Laurence	HATRI Aïcha	LANGMAR Déborah	ROBINET David
PHILIPPE Lionel	PAULY Elsa	FRADELLA Cédric	SCHIVRE Marc
KASPAR-COTRUPI Angèle	POUGET Clémence	SCHNEIDER Brigitte	HERGAT Michel
MELEO Guy	RENAUX Patricia	ZIEGLER Damien	PARPETTE Jerry
BRUSCO Stéphan	HOLSENBURGER Alexandre	MENTION Fanny	TACCONI Pierre
SEGURA Olivier	REBSTOCK-PINNA A.		

Procurations :

SCHITZ Denis	a donné procuration à	FERRERO Marc
COLIN Jean-Marie	a donné procuration à	KASPAR-COTRUPI Angèle
SCHULTZ Laurent	a donné procuration à	POUGET Clémence
FREYBURGER Julien	a donné procuration à	SCHREIBER Roger
ACKER Christine	a donné procuration à	FEUVRIER Alieth
ZENNER Bernard	a donné procuration à	LORENTZ Maurice
BAUR Denis	a donné procuration à	PAQUET Michel
FATTORELLI Viviane	a donné procuration à	BRUSCO Stéphan
VETZEL Caroline	a donné procuration à	PAULY Elsa
KOWALCZYK Maryline	a donné procuration à	TACCONI Pierre
HERFELD Marie-Laurence	a donné procuration à	LUCCHINI Marc (à partir du point 6)

Absents excusés :

ABATE Patrick

Absents non excusés :

GRILLO Marie	TSCHERSCH Laurent	BARILLARO Jérémy
ENGELMANN Fabien	DEISS Murielle	
DEUTSCH André	SCHUTZ Sylvie	
GUERMANN Bernard	BEY Michèle	

La séance débute à 18h 14

Début de la séance :

Membres en exercice : 58
Présents : 38
Procurations : 10
Absents : 10

Point 2 : installation de Mme MENTION Fanny

A partir du point 3:

Membres en exercice : 59
Présents : 39
Procurations : 10
Absents : 10

Point 5 :

M. ANDRE René ne participe pas au vote.

Membres en exercice : 59
Présents : 38
Procurations : 10
Absents : 10
Non participant au vote : 1

Pendant le point 6 :

Départ de Mme HERFELD Marie-Laurence.
Sortie de M. JURCZAK Serge

Membres en exercice : 59
Présents : 38
Procurations : 10
Absents : 11

Au début du point 7 :

Retour de M. JURCZAK Serge

Membres en exercice : 59
Présents : 38
Procurations : 11
Absents : 10

Pendant les informations au Comité Syndical:

Départ de M. WEIS Mathieu, M. HERGAT Michel et Mme FEUVRIER Alieth

Membres en exercice : 59
Présents : 35
Procurations : 10
Absents : 14

La séance se termine à 20h15

Assistaient en outre les techniciens du SMiTU :

AUBURTIN-COLNOT Isabelle, Directrice Générale
ANDRE Cédric, Directeur Adjoint
NABE Kalil, Responsable des Finances
VAUTRELLE Alexandre, Responsable des Affaires Juridiques
SCHLIENGER Sylvaine, Responsable de projet PDM et Citézen
DEFAZIO Jérémy, Chargé de Communication et Marketing
MOUCHARD Margot, Assistante de Direction

**POINT I-4 – DELIBERATION N°2023/I-15 - PROPOSITIONS DE DESSERTE DE LA PISCINE
HAMELYS DE BASSE-HAM**

Le centre aquatique de BASSE-HAM a ouvert ses portes en novembre 2022. Le SMiTU a fait le choix, pour des raisons de changement de réseau et de mise en place d'un nouveau Plan de Transport Adapté, de ne pas desservir le centre aquatique avant le début de l'année 2023.

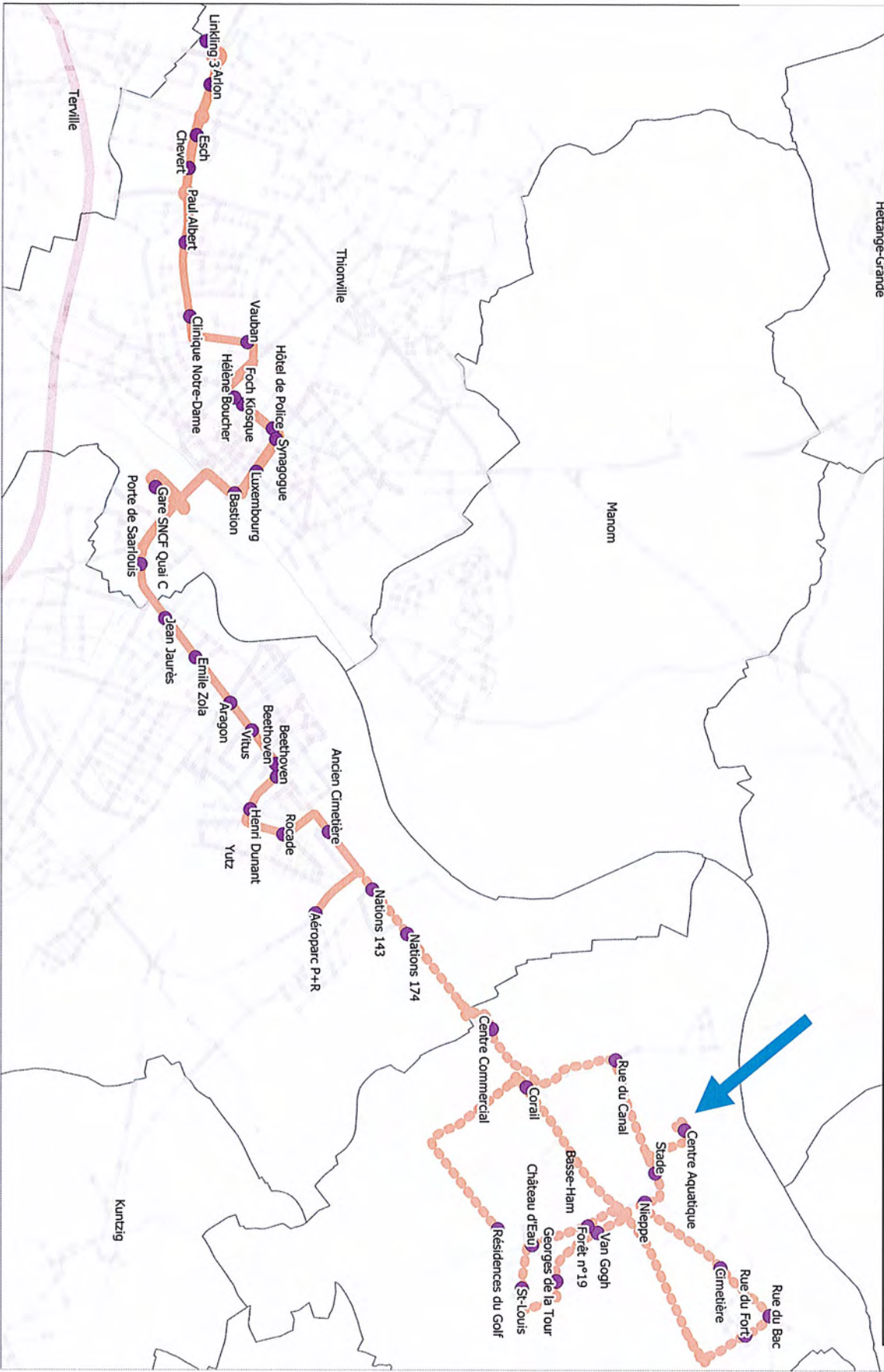
La desserte du centre aquatique de BASSE-HAM se fait uniquement avec la ligne S01 – BASSE-HAM Résidences du Golf/Corail – YUTZ Aéroport P+R – THIONVILLE Linkling 3.

Une desserte du centre aquatique entraînera une hausse du temps de parcours de la ligne de 4 à 5 minutes, ainsi qu'une distance augmentée de 800 mètres par voyage.

La desserte se fait pendant la mise en service du Plan de Transport Adapté n°2 appliquée depuis le 7 novembre 2022. Dans le cas où le PTA n'est plus appliqué, de nouveaux horaires devront être mis en place, la ligne S01 retrouvant son cadencement 20/20 en période scolaire et vacances contre 60/60 actuellement pour toute période.

La proposition de desserte du centre aquatique de BASSE-HAM présentée ici est basée sur une exploitation annuelle (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023). Elle sera mise en œuvre 15 jours après la validation de la proposition.

Ligne S01 - BASSE-HAM Résidences du Golf - BASSE-HAM Corail - YUTZ Aéroparc P+R - THIONVILLE Linkling 3



Notre exploitant KEOLIS THIONVILLE FENSCH a étudié une proposition de desserte régulière de la piscine Hamélys, dont voici le nombre de passages effectués :

	NOMBRE DE PASSAGES
Lundi en Période Scolaire	21
Mardi, Jeudi et Vendredi en Période Scolaire	21
Mercredi en Période Scolaire	21
Lundi à Vendredi en Période de Vacances Scolaires	22
Samedi en Période Scolaire + Période de Vacances Scolaires	21
Lundi en période estivale (juillet-aout)	22
Mardi à Vendredi en période estivale	22
Samedi en période estivale	21

Enveloppe kilométrique allouée à la desserte de la piscine Hamélys

	NOMBRE DE PASSAGES QUOTIDIENS	IMPACT	NB JOURS	IMPACT KILOMETRIQUE (ANNUEL)
Lundi en Période Scolaire	21	0,8	32	537,60
Mardi, Jeudi et Vendredi en Période Scolaire	21	0,8	108	1 814,40
Mercredi en Période Scolaire	21	0,8	37	621,60
Lundi à Vendredi en Période de Vacances Scolaires	22	0,8	34	598,40
Samedi en Période Scolaire + Période de Vacances Scolaires	21	0,8	42	705,60
Lundi en période estivale (juillet-aout)	22	0,8	8	140,80
Mardi à Vendredi en période estivale	22	0,8	30	528,00
Samedi en période estivale	21	0,8	9	151,20
			300	5 097,60

En année pleine, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, l'enveloppe kilométrique allouée à la desserte de la piscine de BASSE-HAM serait de 5 097,6 kilomètres.

Cependant, le début de la desserte de la piscine étant fixée à 15 jours après la validation par le Comité Syndical, l'enveloppe allouée sera moins importante que calculée pour l'année 2023.

Il est demandé au Comité Syndical de se prononcer sur la proposition de desserte de la piscine de BASSE-HAM ainsi que sur l'enveloppe kilométrique allouée.

Le Bureau Syndical en date du 6 février 2023 a donné un avis favorable.

La Commission Transport-Réseau du 21 février 2023 a donné un avis favorable.

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents valide :

- la proposition de desserte
- l'enveloppe kilométrique allouée.

Pour extrait conforme,

A Yutz, le 2 mars 2023

Le Président,

Roger SCHREIBER

